

**DONNÉES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION DE PLUS DE 23.000 EUROS CONCLUES  
ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE ET LES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ DEPUIS LE 1ER AOÛT 2017**



Conformément au décret n°2017-779 du 5 mai 2017 & à l'arrêté du 17 novembre 2017,

DORDOGNE PÉRIGORD LE DÉPARTEMENT  
2 rue Paul Louis Courier - CS11200  
24019 PÉRIGUEUX Cedex  
Numéro SIRET : 22240001200019

tient à la disposition des administrés, sur son site institutionnel un tableau récapitulatif des données essentielles des conventions de subvention de plus de 23.000 € conclues avec tout organisme de droit privé depuis le 1er août 2017.

(1) Aide d'Etat notifiée à la Commission Européenne, conformément aux dispositions du règlement UE (Union Européenne) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 (oui ou non).

(2) Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire (Exemples : 1 si la subvention n'a qu'un seul bénéficiaire soit 100 %, 0,35 si le bénéficiaire reçoit 35 % du montant de la subvention).

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES - Service du Contrôle de Gestion et du Contrôle Interne

ANNEE 2020									
DATE DE LA CONVENTION	INFORMATIONS RELATIVES AU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION		INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION						
	SIRET	RAISON SOCIALE	OBJET	MONTANT (en euros)	NATURE DE L'AIDE	CONDITIONS DE VERSEMENT	DATE(S) OU PÉRIODE(S) DE VERSEMENT	NOTIFICATION UE (1)	PART DE LA SUBVENTION REVENANT AU BÉNÉFICIAIRE (2)
2020-02-13	44796257200015	ASSOCIATION CLUB OMNISPORTS DE COULOUNIEUX CHAMIERES	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement à l'Association au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord pour l'achat d'un véhicule de 9 places, afin de faciliter les déplacements des jeunes joueurs licenciés (350 de moins de 18 ans), réduire les frais de déplacement et diminuer l'empreinte carbone.	32 000	Numéraire	Echelonné	Deux versements, 50 % à la signature de la présente convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune, le solde sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-02-18	39473396800025	SAS LA TABLE D'EUGENIE	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur de l'agroalimentaire, subvention à la SAS LA TABLE D'EUGENIE pour la réalisation d'un investissement matériel destiné au site de COULOUNIEUX CHAMIERES (24660).	24 578	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, a compte d'un maximum de 50 % pour lequel la SAS LA TABLE D'EUGENIE présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise ainsi qu'un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1

2020-02-18	32870274100013	ASSOCIATION AMICALE LAIQUE AMIS ENFANCE - SECTION PETANQUE	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement à l'Amicale Laïque Amis Enfance au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord 2019, pour l'aménagement d'une halle citoyenne sur un terrain communal. Cette halle sera mise à disposition des associations pour l'organisation de manifestations. Le projet comprend l'acquisition d'un séchoir à tabac, son déplacement, sa reconstruction et sa rénovation	36 000	Numéraire	Echelonné	Deux versements, 50 % à la signature de la présente convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune, le solde sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-02-18	88101603400012	ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVE DE BOURDEILLES	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement à l'Association au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord pour l'aménagement d'un parcours le long des berges de la Dronne. Ce cheminement, entre l'EHPAD et le Foyer pour personnes handicapées, sera adapté aux personnes à mobilité réduite, parents avec poussettes, promeneurs... qui auront ainsi accès au site tout au long de l'année. L'association fera intervenir un paysagiste qui réalisera l'aménagement du parcours ; la fourniture du mobilier urbain sera prise en charge par la commune de Bourdeilles.	31 836	Numéraire	Echelonné	Deux versements, 50 % à la signature de la présente convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune, le solde sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-02-18	32274692600011	ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE DE PERIGUEUX (MFR)	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement à la MFR de Périgueux au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord 2019 en vue de l'achat d'un véhicule 9 places qui sera mis à disposition des associations du quartier permettant ainsi les déplacements collectifs (activités sportives, culturelles ou de loisirs).	25 000	Numéraire	Echelonné	50 % à la signature de la convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune , 50 % sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-02-27	50893035100012	ASSOCIATION FOYER RURAL LAÏQUE DE GREZES	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement au Foyer Rural Laïque de Grèzes titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord 2019 pour l'achat d'un minibus 9 places pour faciliter la mobilité des personnes âgées, handicapées, en situation d'isolement... et ainsi leur permettre de profiter des infrastructures de la ville et de créer du lien social.	27 000	Numéraire	Echelonné	Deux versements, 50 % à la signature de la présente convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune, le solde sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-03-02	41113162600011	ASSOCIATION CINE-PASSION EN PERIGORD	Subvention dans le cadre du partenariat entre les différentes parties signataires et affirmation des missions de « Ciné-Passion en Périgord », concourant pour partie à la réalisation de missions de service public.	320 000	Numéraire	Echelonné	Le règlement de la subvention s'effectue en deux termes, à savoir, 50 % à la signature de la présente convention et le solde au premier semestre 2020 échu, Ciné Passion s'engageant à fournir un Bilan compte de résultat annexe certifié exact par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'Association dans les six mois de la clôture des comptes.	NON	1

2020-03-03	88131494200015	ASSOCIATION LES AMIS DU VERGER DES BALANS	Attribution d'une subvention d'investissement Aux Amis du Verger des Balans au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord 2019, pour l'achat d'un minibus adapté aux handicaps moteurs et psycho-comportementaux.	36 000	Numéraire	Echelonné	Deux versements, 50 % à la signature de la présente convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune, le solde sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-03-10	38000384800021	ASSOCIATION UNION DES MAIRES DE LA DORDOGNE (UDM 24)	Attribution d'une subvention à l'UDM 24 au titre du fonctionnement global et à celui du remboursement des frais de personnel mis à sa disposition.	134 165	Numéraire	Echelonné	Deux versements soit : 90.250 € à compter de la notification de la présente convention et 43.915 € fin juillet 2020 après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-03-10	31199580700014	ASSOCIATION AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention d'équilibre à l'Amicale des Conseillers généraux de la Dordogne afin qu'elle puisse procéder au versement d'une retraite aux anciens Conseillers généraux en fonction au 1er juillet 1966 ou avant le 30 mars 1992 et qui ont effectué deux mandats complets à cette date ou racheté les annuités pour atteindre 12 ans de cotisations, et à leurs ayants droit (pension de réversion).	150 000	Numéraire	Unique	La présente subvention fera l'objet d'un versement unique à la signature de la présente convention. Par ailleurs, l'association s'engage à fournir le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe certifiés par le Président, ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'Association dans les 6 mois de la clôture des comptes.	NON	1
2020-03-25	37920656800014	ASSOCIATION CLUB ATHLETIQUE SARLADAIS PERIGORD NOIR (CAS RUGBY)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CAS Rugby afin de développer la pratique du Rugby sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-03-31	2224000120019	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE (CDT 24)	Attribution d'une subvention au CDT 24 pour l'année 2020 afin de mener son programme d'actions sur le marché français et sur les marchés internationaux et au titre du remboursement des salaires du personnel départemental mis à disposition (avenant du 10/12/2020). Par ailleurs, subvention de 20.000 € au titre des frais engagés pour l'opération mise en œuvre avec l'Agence Place to Be Media pour les émissions « Petits plats en équilibre » diffusés sur TF1. »	1 409 700	Numéraire	Echelonné	Versements selon les échéances et les répartitions suivantes : 1.247.350 € répartis comme suit . 50 % à la signature de la présente convention, 25 % après fourniture de certaines pièces, 25 % (solde) au cours du dernier trimestre 2020. 65.650 € (dans la limite d'une prise en charge de 80 % du HT de la dépense, tous financements publics confondus) sur présentation de factures. 76.700 € pour le remboursement des salaires du personnel départemental mis à disposition en 2020. Son versement interviendra en une seule fois. Opération mise en œuvre avec l'Agence Place to Be Media pour les émissions « Petits plats en équilibre » diffusés sur TF1 : 20.000 € au titre des frais engagés (dans la limite d'une prise en charge de 80 % du HT de la dépense, tous financements publics confondus) sur présentation de factures.	NON	1
2020-04-01	33001295600034	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA DORDOGNE (ADIL 24)	Attribution d'une subvention de fonctionnement globale à l'ADIL 24 qui a pour objet de définir et de mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information du public en matière de logement et d'habitat. Cette information doit donner à l'usager tous les éléments objectifs lui permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant.	180 050	Numéraire	Unique ou échelonné	Cette subvention peut être versée en une ou plusieurs fois. Dans le cas de versement d'acomptes, cela donnera lieu à : un premier acompte de 50 % versé à la signature de la convention, un second acompte de 40 % versé fin juin 2020 et le solde de 10 % sur présentation du Bilan Compte de Résultat & annexe de l'Exercice 2019.	NON	1

2020-04-22	40243378300014	ASSOCIATION BERGERAC PERIGORD POURPRE HANDBALL (BPPHB)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au BPPHB afin de développer la pratique du Hand-ball sur le territoire.	55 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-04-30	78170261800021	ASSOCIATION LES ENFANTS DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association afin de développer la pratique de la Gymnastique sur le territoire.	80 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, les Enfants de la Dordogne s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-05-07	31448030200038	ASSOCIATION CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA DORDOGNE (CAUE 24)	Attribution d'une subvention dans le cadre des relations administratives et financières entre le Département et le CAUE, pour l'année 2020. Le montant de la subvention allouée permet au CAUE : d'assurer ses missions types, préconisées par la loi du 3 janvier 1977, de conseiller les particuliers et les collectivités en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et des énergies, de mettre en œuvre des missions spécifiques, s'inscrivant dans le cadre de ses compétences et dans le respect de ses missions dévolues par la loi. Certaines missions types ou spécifiques peuvent faire l'objet de cofinancements par d'autres organismes dont l'Union européenne.	649 800	Numéraire	Echelonné	50 % à la signature de la convention, 20 %, à partir du 1er juillet 2020, sur demande du CAUE, le paiement du solde de 30 % interviendra au plus tard au mois de décembre de l'année considérée, sur demande du CAUE et présentation des comptes rendus pour les actions spécifiques.	NON	1
2020-05-11	40232534400032	ASSOCIATION LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention à la Banque Alimentaire de la Dordogne afin qu'elle poursuive les missions définies dans ses statuts (convention du 11/05/2020 modifiée par l'avenant du 9/06/2020).	23 500	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention. Par ailleurs, la Banque Alimentaire s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-05-11	48370862400034	ASSOCIATION TRELISAC FOOTBALL CLUB (TFC)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au TFC afin de développer la pratique du Football sur le territoire.	55 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-05-11	42935176000013	ASSOCIATION UNION SPORTIVE BERGERACOISE RUGBY VALLEE DE LA DORDOGNE (USB)	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'USB afin de développer la pratique du Rugby sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2020-05-12	44808172900015	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME	Attribution d'une subvention au Comité Départemental de Cyclisme de la Dordogne au titre du "Team Cycliste Périgord 24".	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, le Comité Départemental de Cyclisme de la Dordogne s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-05-13	39339714600068	ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA DORDOGNE.	Attribution d'une subvention aux Restaurants du Cœur de Dordogne afin qu'ils puissent apporter, sur le territoire de la Dordogne, une assistance bénévole aux personnes en difficulté, notamment dans le domaine alimentaire, en effectuant toute action qui contribue à réinsérer les personnes dans la vie sociale et économique et, en général, par toute action contre la pauvreté, conformément à son objet social.	45 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, les Restaurants du Cœur de la Dordogne, s'engagent à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-06-03	33367544500014	SAS LAGARDE et LARONZE	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur de l'agroalimentaire, subvention à la SAS LAGARDE et LARONZE pour la réalisation d'un investissement matériel, destiné à l'établissement secondaire situé Les Sarlandais à THENON (24210).	40 000	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, à compter d'un maximum de 50 % pour lequel la SAS LAGARDE et LARONZE présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-06-03	31189000800015	SAS ENTREPRISE LARUE	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur du bois, subvention à la SAS Entreprise LARUE pour la réalisation d'un investissement matériel.	30 000	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, à compter d'un maximum de 50 % pour lequel la SAS Entreprise LARUE présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-06-03	40768448900013	ASSOCIATION SPORT ATHLETIQUE TRELISSACOIS RUGBY (SAT RUGBY)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au SAT afin de développer la pratique du Rugby sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-06-09	34249659300019	ASSOCIATION MEDIAGORA	Subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et Médiagora Pôle National Cirque, afin de développer et favoriser l'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité.	91 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2020-06-17	40008655900012	SAS VINAIGRERIE GENERALE	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur de l'agroalimentaire, subvention à la SAS VINAIGRERIE GENERALE pour la réalisation d'un investissement matériel.	54 366	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, a compte d'un maximum de 50 % pour lequel la SAS VINAIGRERIE GENERALE présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-06-17	43436070700013	SARL LES BONNEIX	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur de l'agroalimentaire, subvention à la SARL LES BONNEIX pour la réalisation d'un investissement matériel.	27 875	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, a compte d'un maximum de 50 % pour lequel la SARL LES BONNEIX présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-06-18	85147541800030	ASSOCIATION FIBOIS NOUVELLE AQUITAINE	Attribution d'une subvention globale de fonctionnement à Fibois Nouvelle-Aquitaine dans le respect des orientations définies dans le Plan Départemental Forêt-Bois (PDFB) et pour son Programme d'actions 2020. Ce programme présente des projets stratégiques et structurant pour la filière régionale tout en déclinant des actions sur le territoire. Il est structuré autour de 4 axes définis dans la convention.	30 000	Numéraire	Echelonné	En deux versements, 50 % à la signature de la présente convention, le solde sur présentation des comptes de l'Exercice 2019 (Bilan et Compte de résultat datés et certifiés conformes par le Président) et d'un Bilan des actions.	NON	1
2020-06-18	52767687800012	ASSOCIATION DE PROMOTION ET DE L'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE EN DORDOGNE MAISON DES PAYSANS	Aide financière pour la constitution d'un réseau d'accompagnement et d'entraide entre les paysans et porteurs de projets dans un esprit de partage des expériences, via des cafés-installations et des tutorats, des actions liées au recensement et à l'accompagnement des cédants, l'installation des hors cadres familiaux, au développement de l'agriculture paysanne et à l'accompagnement de l'installation.	30 000	Numéraire	Unique	La subvention sera versée à compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département des Comptes certifiés conformes de l'Exercice 2019 et du Compte rendu d'activités 2019.	NON	1
2020-06-18	38857596100031	ASSOCIATION CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE AQUITAINE (CENNA)	Attribution d'une subvention au CENNA pour assurer la gestion et la valorisation de milieux naturels.	28 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-03	42298135700029	ASSOCIATION PERIGORD INITIATIVE	Attribution d'un apport associatif avec un droit de reprise de 500.000 € par le Département et d'accorder des aides d'urgence aux chefs d'entreprise en situation de fragilité sociale.	500 000	Numéraire	Unique	La mise à disposition des fonds par le Département, auprès de PERIGORD INITIATIVE, interviendra à la signature de la présente convention. Le Département se réserve le droit de vérifier à tout moment la bonne utilisation de son apport et pourra, dans cette perspective, demander à l'Association tout document ou justificatif.	NON	1

2020-07-06	78170352500043	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE LA DORDOGNE (FRANCAS 24)	Subvention pour des actions spécifiques dédiées au jeune public du Département par l'organisation de séjours de vacances mais également par l'insertion sociale et professionnelle au travers de formations qualifiantes et professionnalisantes.	82 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-09	78168022800025	ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DU MONTIGNACOIS	Subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et l'Amicale Laïque de Montignac au titre de l'organisation, en 2020, de l'édition 39 bis de son Festival « Cultures aux Cœurs ».	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-09	32344731800045	ASSOCIATION MELKIOR THEÂTRE	Attribution d'une subvention à Melkior Théâtre La gare mondiale au titre de ses activités en 2020.	45 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention. Par ailleurs, Melkior Théâtre s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-07-09	51912053900035	ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ANIMATIONS PERIGUEUX (CLAP)	Attribution d'une subvention de fonctionnement du Département de la Dordogne à Culture Loisirs Animations Périgueux au titre de ses actions à savoir l'organisation prévisionnelle de la 30ème édition du Festival de musique baroque et l'organisation de la saison musicale.	57 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'Exercice 2019 datés et certifiés par la Présidente ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-11	32447713200033	ASSOCIATION PERIGOURDINE D'ACTION ET DE RECHERCHE SUR L'EXCLUSION (APARE)	Attribution d'une subvention à l'APARE affectée à l'action d'insertion intitulée « ateliers de formation de base » au profit des allocataires du RSA. Cette action s'articule autour de : l'apprentissage de la langue, le travail sur l'insertion socioprofessionnelle par l'individualisation du parcours de l'allocataire et l'organisation d'ateliers collectifs.	27 291	Numéraire	Echelonné	Acompte de 50 % dès la signature de la convention puis le solde, à réception du bilan final et au prorata du nombre d'allocataires du RSA orientés par le Département.	NON	1
2020-07-20	85404083900011	ASSOCIATION PRESCRIPTION D'EXERCICE PHYSIQUE POUR LA SANTE DORDOGNE (PEPS 24)	Attribution d'une subvention à PEPS 24 afin de lui permettre d'assurer la réalisation de son action conformément aux prescriptions du cahier des charges se rapportant à son thème principal, ainsi que les caractéristiques de son projet « Pass Mouv' » validé par le Comité Technique de la Conférence de Financeurs auprès de laquelle il sollicite un financement.	42 500	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, PEPS 24 s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile. PEPS 24 transmettra notamment au terme de l'exercice civil, sur la durée de la convention et dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants comparativement à leur budget prévisionnel.	NON	1
2020-07-21	42031178900010	ASSOCIATION L'ODYSSEE SCENE CONVENTIONNEE DE PERIGUEUX	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Odysée Scène conventionnée de Périgueux, au titre de sa programmation artistique 2020.	40 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'Exercice 2019 datés et certifiés par la Présidente ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2020-07-21	42031178900010	ASSOCIATION L'ODYSSEE SCENE CONVENTIONNEE DE PERIGUEUX	Subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et l'Odysée Scène Conventionnée de Périgueux au titre de l'organisation prévisionnelle de l'édition 2020 du Festival Mimos.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'Exercice 2019 datés et certifiés par la Présidente ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-21	39963504400015	ASSOCIATION CENTRE D'ETUDE ET DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE DU HAUT PERIGORD (CEDP)	Attribution au CEDP d'une subvention pour l'année 2020 destinée au financement d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	24 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'Exercice 2019 datés et certifiés par la Présidente ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-21	38315593400037	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE LA DORDOGNE (ADEPAPE 24)	Attribution d'une subvention à l'ADEPAPE 24 afin de lui permettre d'assurer sa mission de soutien et d'aide financière aux pupilles et anciens pupilles conforme à son objet social et à mettre en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.	40 800	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'ADEPAPE s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-07-21	39902894300047	ASSOCIATION CLUB ATHLETIQUE PERIGOURDIN (CAP RUGBY)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CAP Rugby afin de développer la pratique du Rugby sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-23	48384685300016	ASSOCIATION ATELIER THÉÂTRE	Attribution d'une subvention à Atelier Théâtre au titre de ses activités 2020.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'Atelier Théâtre s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-07-23	35362583300036	ASSOCIATION CHANTIER THÉÂTRE	Attribution d'une subvention à Chantier Théâtre au titre des activités 2020 de la Compagnie.	45 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention. Par ailleurs, Chantier Théâtre s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-07-23	32529851100032	ASSOCIATION OVERLOOK	Subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et Overlook au titre de ses activités au Rocksane et hors les murs.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, Overlook s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1



2020-07-23	43325527000039	ASSOCIATION MAINTIEN A DOMICILE SUD BERGERACOIS (AMAD)	Attribution d'une subvention à l'AMAD afin de lui permettre d'assurer la réalisation d'actions, conformément aux prescriptions du cahier des charges se rapportant à leur thème principal, ainsi que les caractéristiques de ses projets « Para-chute » et « La convivialité à tous âges » validés par le Comité Technique de la Conférence des Financeurs auprès de laquelle elle a sollicité un financement.	51 780	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, l'AMAD s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile. L'AMAD transmettra notamment au terme de l'exercice civil, sur la durée de la convention et dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants comparativement à leur budget prévisionnel.	NON	1
2020-07-29	75243239300011	ASSOCIATION BERGERAC PERIGORD FOOTBALL CLUB (BPFC)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au BPFC afin de développer la pratique du football sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan Compte de résultat de l'Exercice 2019 daté et certifié par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-07-29	78164105500012	ASSOCIATION SPORT NAUTIQUE DE BERGERAC	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Sport Nautique de Bergerac afin de développer la pratique de l'aviron sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-08-06	34028579000028	ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DE MARSAC SUR L'ISLE SECTION CANOË KAYAK	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Amicale Laïque de Marsac sur l'Isle afin de développer la pratique du Canoë-Kayak sur le territoire.	23 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-08-06	51367610600018	SOCIETE ANONYME DE SPORT PROFESSIONNEL BOULAZAC BASKET DORDOGNE (SASP BBD PRO)	Attribution d'une subvention visant au bon déroulement des missions d'intérêt général (article R113-2 du Code du Sport) à savoir : La formation, le perfectionnement & l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs, la participation de la SASP à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale ainsi que la mise en oeuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives.	254 025	Numéraire	Unique	La subvention sera versée à compter de la signature de la présente convention.	NON	1
2020-08-10	49426526700018	ASSOCIATION LA MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND PERIGUEUX	Attribution d'une subvention à la Maison de l'Emploi du GRAND PERIGUEUX pour la réalisation d'actions spécifiques pour l'année 2020 : Mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales sur le territoire du Grand Périgueux, pour trouver des solutions à apporter aux entreprises qui ont des difficultés à recruter, accompagnement renforcé des personnes en difficulté d'insertion, à travers le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), promotion et accompagnement des clauses d'insertion dans les marchés publics, mise en place d'actions pour faciliter la relation entre employeurs et demandeurs d'emploi et Insertion professionnelle des réfugiés.	23 100	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention par les deux parties. Par ailleurs, la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1

2020-08-10	85281765900018	SARL AU CABAS DES SAVEURS	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur de l'agroalimentaire, subvention à la SARL AU CABAS DES SAVEURS pour la réalisation d'un investissement matériel.	30 000	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, à compter d'un maximum de 50 % pour lequel la SARL AU CABAS DES SAVEURS présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-08-10	38516631900017	ASSOCIATION LA DOUBLE EN PERIGORD	Attribution d'une subvention à la Double en Périgord pour l'animation du site départemental de « La Ferme du Parcot » pour l'année 2020.	24 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'Exercice 2019 datés et certifiés par la Présidente ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-08-10	80826657100013	ASSOCIATION SPORTIVE NONTRON SAINT PARDOUX	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement à l'Association Sportive Nontron Saint Pardoux au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord 2019 en vue achat d'un véhicule de 9 places, afin de faciliter les déplacements des jeunes joueurs licenciés.	36 000	Numéraire	Echelonné	Deux versements, 50 % à la signature de la présente convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune, le solde sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1
2020-08-14	37749838100039	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU BERGERACOIS PLAN JEUNES POUR L'INSERTION	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2019.	NON	1
2020-08-14	43417562600028	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU HAUT PERIGORD	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe 2019 datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2019.	NON	1

2020-08-14	41511146700023	ASSOCIATION MISSION LOCALE RIBERACOIS VALLEE DE L'ISLE	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2019.	NON	1
2020-08-21	50221331700022	ASSOCIATION SANTE EDUCATION ET PREVENTION SUR LES TERRITOIRES (ASEPT) PERIGORD AGENAIS	Attribution d'une subvention à l'ASEPT afin de lui permettre de poursuivre son projet « Actions de Prévention » validé par le Comité Technique de la Conférence des Financeurs, auprès de laquelle elle a sollicité un cofinancement,	119 545	Numéraire	Unique	A la signature du présent avenant n°2 à la convention pluriannuelle du 11 avril 2018. Par ailleurs, l'ASEPT s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile. L'ASEPT transmettra notamment au terme de l'exercice civil, sur la durée de la convention et dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants comparativement à leur budget prévisionnel.	NON	1
2020-08-27	41983375100011	ASSOCIATION FORMATION AVENIR CONSEIL 24 (AFAC 24)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'AFAC 24 pour réaliser l'opération intitulée Echanges et Partages. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	73 520	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 36.760 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-08-27	41983375100011	ASSOCIATION FORMATION AVENIR CONSEIL 24 (AFAC 24)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'AFAC 24 pour réaliser l'opération intitulée Rebondir. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	50 684	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 25.342 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-09-03	44923899700042	ASSOCIATION PAYS PERIGORD VERT	Attribution d'une subvention au Pays Périgord Vert pour la réalisation d'actions spécifiques pour l'année 2020 : accueil / accompagnement des porteurs de projets d'entreprises, accueil pour les projets de transmission / reprises d'entreprises, actions emploi / formation / employabilité et participation au développement de l'anticipation des mutations économiques.	31 200	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention par les deux parties. Par ailleurs, le Pays du Périgord Vert s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1

2020-09-03	38101122000039	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU GRAND PERIGUEUX	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et/ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2019.	NON	1
2020-09-03	39385733900013	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU PERIGORD NOIR	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et/ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2019.	NON	1
2020-09-03	40260152000024	ASSOCIATION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL POUR L'INSERTION EN DORDOGNE (ASPPPI 24)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'ASPPPI 24 pour réaliser l'opération intitulée Atelier de mobilisation sociale et d'activités. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	52 015	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 26.007,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-09-03	38871189700024	ASSOCIATION DEMAIN FAISANT	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Demain Faisant pour réaliser l'opération intitulée REMOB 24. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	80 182	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 40.091 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-09-09	39963504400015	ASSOCIATION CENTRE D'ETUDE ET DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE DU HAUT PERIGORD (CEDP)	Attribution d'une subvention d'investissement d'équipement au CEDP au titre du Budget Participatif Dordogne-Périgord 2019.	36 000	Numéraire	Echelonné	50 % à la signature de la convention sur présentation d'un bon commande ou devis ferme et d'une délibération du Conseil municipal, si le projet nécessite l'accord de la commune ; 50 % sur présentation de la (ou des) facture(s) relatives aux investissements prévus dans le cadre du projet. Dans le cas où les factures feraient apparaître un montant inférieur à celui figurant sur le devis, la subvention sera liquidée sur la base des travaux ou achats de matériels réellement exécutés.	NON	1

2020-09-14	32447713200033	ASSOCIATION PERIGOURDINE D'ACTION ET DE RECHERCHE SUR L'EXCLUSION (APARE)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'APARE pour réaliser l'opération intitulée Atelier de formation de base. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	32 038	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 16.019 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-09-18	40848127300030	ASSOCIATION LA MAIN FORTE	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'APARE pour réaliser l'opération intitulée Accompagnement des artistes bénéficiaires du RSA ADABRSA. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	47 421	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 23.710,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-09-18	34235721700047	ASSOCIATION CASSIOPEA	Attribution d'une subvention à CASSIOPEA afin de lui permettre d'assurer la réalisation de ses projets, à savoir : Programme bien vieillir en Dordogne et Café des séniors validés par le Comité Technique de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Dordogne (CFPPA 24).	28 440	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention par les deux parties.	NON	1
2020-09-21	77567565500010	ASSOCIATION UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE SECTION DORDOGNE (UNSS 24)	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020 à l'UNSS 24 afin de soutenir le financement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement. Les projets engagés auront pour but, tout en tenant compte des orientations définies par sa fédération sportive, de contribuer à l'éducation des jeunes périgourdins par la pratique sportive, soutenir, développer et organiser la pratique sportive, notamment en milieu rural pour tous les publics, soutenir la pratique du sport santé et conduire un programme de formation départementale des cadres techniques et des bénévoles.	52 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification du présent avenant à la convention du 20/11/2017 et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-09-25	51177388900015	ASSOCIATION SERVICE DE REMPLACEMENT DORDOGNE	Au titre de 2020, soutien financier du Conseil départemental au Service de Remplacement Dordogne pour le remplacement dans les exploitations agricoles. Les aides du Conseil départemental, au titre de l'ensemble des aides prévues seront versées au Service de Remplacement Dordogne celui-ci sera chargé d'assurer la gestion des dossiers éligibles et de reverser les aides aux différents bénéficiaires pour l'action prévue à l'article 2 de la convention.	80 000	Numéraire	Unique	Versement de la subvention au Service de Remplacement Dordogne, sur présentation d'un tableau faisant apparaître par Groupement et par motif (année N-I) le nombre de jours de remplacement, transmis au Conseil départemental de la Dordogne par le Service de Remplacement Dordogne, qui sera chargé de la reverser aux Groupements bénéficiaires selon la répartition validée en Commission Permanente du Conseil départemental.	NON	1
2020-09-30	41757463900031	ASSOCIATION THEÂTRE GRANDEUR NATURE	Attribution d'une subvention au Théâtre Grandeur Nature au titre de ses activités en 2020.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2020-09-30	79490854100020	ASSOCIATION CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF 24)	Attribution d'une subvention au CIDFF 24 afin qu'il mette gratuitement à la disposition du public, femmes et familles, toutes les informations utiles dans les secteurs juridique, professionnel, social, de la vie relationnelle, quotidienne et familiale.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, le CIDFF 24 s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-10-02	42008847800037	ASSOCIATION INSTITUT DES MUSIQUES ROCK (IMR)	Subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et l'IMR au titre de ses activités en 2020.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention. Par ailleurs, l'Institut des Musiques Rock s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-10-02	38153161500023	ASSOCIATION MUSIQUE ET HISTOIRE EN MONTIGNACOIS	Subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et Musique et Histoire en Montignacois.	65 000	Numéraire	Unique	Versement après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-10-06	34843086900027	ASSOCIATION PAYS DU PERIGORD NOIR	Attribution d'une subvention au Pays du Périgord Noir pour son fonctionnement et son animation.	33 000	Numéraire	Echelonné	75 % à la signature de la présente convention et le solde sur demande de l'Association dans le courant du dernier trimestre 2020.	NON	1
2020-10-06	45271321700027	ASSOCIATION ALLIANCE JUDO DORDOGNE PERIGORD (AJDP)	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AJDP afin de développer la pratique du judo sur le territoire.	27 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-10-13	80832406500024	ASSOCIATION FEDERACION DE LAS CALANDRETAS DE DORDONHA	Attribution d'une subvention par le Conseil départemental à la Fédération de las Calandretas de Dordonha au titre de ses activités 2020, dans le cadre du partage d'une logique de développement de l'enseignement de l'occitan en concertation avec les politiques publiques menées dans ce domaine.	40 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-10-13	48094364600020	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité Départemental de Judo afin de soutenir le financement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	27 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification du présent avenant à la convention du 20/11/2017 et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-10-15	38259198000018	ASSOCIATION FESTIVAL DU FILM DE SARLAT	Attribution d'une subvention dans le cadre du partenariat institutionnel entre le Département de la Dordogne et le Festival du Film de Sarlat relatif à l'organisation de son Festival en 2020.	51 500	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'Exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2020-10-15	78170349100030	ASSOCIATION UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DORDOGNE (UDAF 24)	Attribution d'une subvention à l'UDAF 24 afin qu'elle poursuive sa politique de lutte contre les exclusions, qu'elle développe l'accompagnement des usagers qui s'adressent à elle ou qui lui sont adressés par les services sociaux du Département, qu'elle contribue au développement de la citoyenneté des usagers, projet conforme à son objet social et qu'elle mette en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.	70 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'UDAF 24 s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-10-15	35314744000047	ASSOCIATION TOUR DU LIMOUSIN ORGANISATION	Attribution d'une subvention à Tour du Limousin Organisation dans le cadre de l'organisation de : la 2ème étape de la « 58ème édition du Tour du Limousin — Nouvelle-Aquitaine devant se dérouler en Dordogne entre la Base Départementale de loisirs sportifs de Rouffiac, sur la Commune d'Angoisse, et le Grand Etang de Saint Estèphe et la 2ème édition de la manifestation cycliste « Périgord Ladies » qui empruntant les routes de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues et du bilan financier de chaque manifestation.	NON	1
2020-10-22	38102006400030	ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE L'AGROBIOLOGIE EN PERIGORD (ADAP) AGROBIO PERIGORD	Attribution d'une subvention de fonctionnement affectée à l'ADAP pour ses 4 actions en 2020 à savoir : accueil information des porteurs de projets - collectivités et professionnalisation et maîtrise des pratiques en agriculture biologique, information et communication sur l'agriculture biologique, structuration des filières et accompagnement-adaptation de la production à l'approvisionnement des différents opérateurs de la filière fruits et légumes et accompagnement des projets de filières et de territoires, notamment auprès des Collectivités et en lien avec la restauration collective.	50 000	Numéraire	Unique	Versement de la subvention pour lequel l'ADAP transmettra son rapport d'activité 2019 ainsi que son Bilan et son Compte de résultat 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes.	NON	1
2020-10-22	35139211300012	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA DORDOGNE (CDOS 24)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CDOS afin de soutenir le financement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	42 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification du présent avenant à la convention du 20/11/2017 et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-10-30	37991035900015	ASSOCIATION BOULAZAC BASKET DORDOGNE (BBD)	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association BBD afin de développer la pratique du basket sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'association BBD s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par la Présidente ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-10-30	77557047600116	ASSOCIATION LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention à La Ligue de l'Enseignement au titre des dépenses de gardiennage des Centres d'Accueil et de Vacances de MURAT-LE-QUAIRE et UZ.	60 503	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2020-10-30	77557047600116	ASSOCIATION LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DORDOGNE	Subvention du Département dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne, celle-ci s'engageant à mettre en œuvre son projet en lien avec les objectifs départementaux : en matière de diffusion artistique en milieu scolaire ; en faveur des actions citoyennes pour et par la jeunesse et en accompagnement du secteur associatif départemental.	160 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-11-04	37938119500024	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité afin de soutenir le financement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification du présent avenant à la convention du 24/11/2017 et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-11-04	42103838100024	ASSOCIATION ENTENTE SPORTIVE GARDONNAISE (BASKET-BALL)	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Entente Sportive Gardonnaise afin de développer la pratique du Basket-ball sur le territoire.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-11-09	41828311500016	ASSOCIATION FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CUMA DE LA DORDOGNE (FED CUMA 24)	Attribution d'une subvention, à la FED CUMA 24, pour l'année 2020, affectée à la réalisation d'un plan média annuel d'une part et pour l'animation du Programme départemental et de la filière d'autre part ainsi que pour l'organisation de la journée «Elevage et Territoire» le 27 juin 2020 au Bugue (24260).	33 500	Numéraire	Unique	La subvention fera l'objet d'un versement unique sur présentation du compte rendu financier et du rapport d'activité 2019.	NON	1
2020-11-17	41938195900016	ASSOCIATION ABC MUSIQUE	Attribution d'une subvention à ABC Musique au titre de l'organisation du Festival « L'Eté Musical en Bergerac », présentation de concerts aux Châteaux de Biron, de Marsalès et de Saint-Germain, en la Bastide de Monpazier, à la Grange de Lanquais et en l'Abbaye de Saint-Avit Sénieur.	55 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-11-23	39956518300015	ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DU PAYS DE BELEYME	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Pour les Enfants du Pays de Beleyme pour réaliser l'opération intitulée Demain en mains, OP 2020. Elle s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	42 920	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 21.460 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-11-23	42108479900020	ASSOCIATION CENTRE SOCIAL SAINT EXUPERY	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) au Centre Social Saint Exupéry pour réaliser l'opération intitulée Atelier plume. Elle s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	43 567	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 21.784€, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1



2020-11-24	39956518300015	ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DU PAYS DE BELEYME	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Pour les Enfants du Pays de Beleyme pour réaliser l'opération intitulée Avenir, IPA 2020. Elle s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	39 722	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 19.861 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-11-24	78166920500028	ASSOCIATION LE ROCHER DE GUYENNE	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) au Rocher de Guyenne pour réaliser l'opération intitulée Rosalie Mouv'. Elle s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	92 345	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 46.172,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-11-24	43473380400018	ASSOCIATION QUESTION DE CULTURE	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Question de Culture pour réaliser l'opération intitulée Jardin d'insertion par l'activité économique. Elle s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	59 625	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 29.812,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-11-30	44925403600030	ASSOCIATION ITINERAIRE BAROQUE	Attribution d'une subvention dans le cadre du partenariat institutionnel entre le Département de la Dordogne et Itinéraire Baroque au titre de la 19ème édition du Festival Itinéraire Baroque en Périgord Vert.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-11-30	48328319800024	ASSOCIATION MUSIQUES DE LA NOUVELLE ORLEANS EN PERIGORD (MNOP)	Attribution d'une subvention à MNOP à titre de participation aux frais inhérents à l'organisation prévisionnelle du MNOP Tour - Edition 2020.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-11-30	78163210400019	ASSOCIATION STADE BELVESOIS LES SANGLIERS RUGBY	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Stade Belvésois afin de développer la pratique du Rugby sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, le Stade Belvésois s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1

2020-12-04	31775008100018	ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE FOYER DES JEUNES LES 3 F	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Soleil et Santé pour réaliser l'opération intitulée Programme Insertion FSE / PJJ IMAJ" N 20.'. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	70 416	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 35.208 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-12-04	31964189000052	ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE (ASD 24)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'ASD 24 pour réaliser l'opération intitulée Programme Insertion Atelier relais Périgueux. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	33 002	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 16.501 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-12-09	38962491700016	SARL CHANCEAU RAYMOND	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur du bois, attribution d'une subvention à la SARL CHANCEAU RAYMOND pour la réalisation d'un investissement matériel.	41 730	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, acompte d'un maximum de 50 % pour lequel la SARL CHANCEAU RAYMOND présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-12-09	44358142600022	SAS ESPITBOIS	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur du bois, attribution d'une subvention à la SAS ESPITBOIS pour la réalisation d'un investissement matériel.	24 631	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, acompte d'un maximum de 50 % pour lequel la SAS ESPITBOIS présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1
2020-12-09	79234843500019	SARL NOUVELLE SCIERIE DU LANDROU	Dans le cadre de la procédure départementale d'aide aux entreprises du secteur du bois, attribution d'une subvention à la SARL NOUVELLE SCIERIE DU LANDROU pour la réalisation d'un investissement matériel.	25 327	Numéraire	Unique ou échelonné	Soit en un seul versement à la fin du programme, soit en deux versements, acompte d'un maximum de 50 % pour lequel la SARL NOUVELLE SCIERIE DU LANDROU présentera certains justificatifs dont un état récapitulatif des dépenses déjà réalisées et solde, intervenant sur présentation et production de justificatifs, notamment l'état récapitulatif des factures acquittées, les pièces comptables justifiant la dépense, une attestation sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise et un certificat de bon achèvement des travaux.	NON	1

2020-12-09	77556319000062	ASSOCIATION PÈRE LE BIDEAU	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Père le Bideau pour réaliser l'opération intitulée Espace ressource. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	99 191	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 49.595,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-12-10	38315593400037	ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE LA DORDOGNE (ADEPAPE).	Attribution d'une aide financière à l'ADEPAPE afin de lui permettre d'assurer les missions suivantes : Garantir un accueil journalier dans les locaux de l'ADEPAPE, cet accueil sera réalisé par une personne dédiée et ouvert à l'ensemble des jeunes anciennement accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance, conforter auprès de ces jeunes un accompagnement dans le cadre du maintien à l'autonomie (mobilité, logement, emploi...).	25 001	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'ADEPAPE s'engage à fournir un bilan compte de résultat annexe daté et certifié par le Président ou le Commissaire aux comptes faisant apparaître le détail de l'ensemble des montants perçus par l'Association dans les 6 mois de la clôture des comptes. Ce document devra valoriser le nombre de jours d'ouverture au public ainsi que le nombre de jeunes accueillis dans ce cadre.	NON	1
2020-12-11	34933449000027	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité Départemental de Gymnastique afin de soutenir le financement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification du présent avenant à la convention du 20/11/2017 et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-12-14	78173297900146	ASSOCIATION ALTHEA	Attribution d'une subvention à Althéa afin de lui permettre d'assurer le fonctionnement du Foyer des Jeunes Travailleurs à Sarlat, dans le respect de ses statuts et des intérêts de ses usagers.	27 818	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention. Par ailleurs, Althéa s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.	NON	1
2020-12-15	44263632000016	ASSOCIATION SANS RESERVE	Attribution d'une subvention de fonctionnement par le Département de la Dordogne à l'association Sans Réserve.	38 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention. Par ailleurs, l'association Sans Réserve s'engage à fournir, dans les six mois de la clôture des comptes, le Bilan et le Compte de résultat 2020, datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'association.	NON	1
2020-12-15	37874458500035	ASSOCIATION RICOCHETS	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Ricochets pour réaliser l'opération intitulée Chantier d'insertion-textile 2020. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	47 286	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 23.643 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1

2020-12-15	51350460500025	ASSOCIATION BERGERAC ACTIONS SOLIDARITE EMPLOI (BASE)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à BASE pour réaliser l'opération intitulée Atelier et chantier d'insertion Base action 2. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	46 145	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 23.072 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2020-12-31	42826840300014	ASSOCIATION NOVELUM INSTITUT D'ETUDES OCCITANES	Attribution d'une subvention à Novelum au titre de ses activités et de la politique linguistique occitane du Département.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2019 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1